



## Demande d'information de regularisation

Par **darline509**, le **25/11/2009** à **10:08**

Bonjour, Madame, monsieur

je suis dans une situation un peu compliquée je voudrais avoir l'avis de quelqu'un qui pourra m'éclaircir face à cette situation bon voilà j'ai quittée mon pays d'origine suite à des problèmes politique de corruption j'ai du fuir pour se réfugié à paris grace l'aide de quelqu'un qui avait vu le risque que j'encourrais dans mon pays donc en arivant à paris j'ai fait une demande d'asile ofpra ma rejeté et là je suis en recours devant la cnda cour national du droit asile et j'ai un recepissé de 3 mois durant ce temps je vivais en concubinage avec un francais depuis un an puis on s'est marié le 14 nov 2009 puis-je demander ma regularisation et comment sachant que je suis tjrs en recours d'asile? suite à une demande d'information en prefecture on m'a dit qu'il faut que je rentre dans mon pays pour faire une demande de visa long sejour conjoint francais. ya til un moyen de faire la demande en prefecture de seine saint denis?

merci cordialement j'attens vos reponses

A bientôt